

Zeitschrift: Revue historique vaudoise
Herausgeber: Société vaudoise d'histoire et d'archéologie
Band: 6 (1898)
Heft: 10

Artikel: Voltaire et Allamand
Autor: Maillefer, P.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-8200>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 20.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

VOLTAIRE ET ALLAMAND

Parmi les amis et correspondants de Voltaire dans le Pays de Vaud, on cite à côté des noms plus connus de Clavel de Brenles et de Polier de Bottens, celui du ministre et professeur Allamand. Les éditions de la correspondance de Voltaire que nous avons pu consulter ne mentionnent qu'une seule lettre adressée par l'illustre écrivain pasteur vaudois. Elle traite de la tolérance et date de 1771. Nous avons eu la bonne fortune de mettre la main sur l'original de cette lettre et sur une vingtaine d'autres, dont trois autographes¹. Elles sont accompagnées des brouillons de quelques-unes des lettres d'Allamand à Voltaire. Nous publierons les premières et les passages les plus saillants des secondes.

Le correspondant de Voltaire, François-Louis Allamand appartenait à une famille qui joue un rôle honorable dans l'histoire de la pensée chez nous. Son père, Thomas Allamand, était régent au Collège de Lausanne, et son frère Jean-Nicolas-Sébastien Allamand, se fit un nom comme physicien et

¹ Cette correspondance nous a été gracieusement communiquée par M. R.-A. Bergier, ingénieur des mines, dont le pasteur Allamand était l'arrière grand-oncle.

Si M. Bergier les retrouve, il nous communiquera aussi 52 lettres que J.-J. Rousseau a écrites à un autre membre de sa famille, le philosophe Alexandre Genevois, alors pasteur à Burtigny puis à Wufflens.

Ces 52 lettres ont disparu depuis l'année 1843, environ, que le père de M. Bergier qui habitait alors les Bergières, les a prêtées à quelqu'un qui ne les a jamais retournées.

Si ces faits arrivent à la connaissance de la personne qui détient actuellement cette correspondance, nous espérons qu'elle voudra bien la restituer à son propriétaire, rue du Valentin n° 21, à Lausanne.

succéda au physicien S'Gravesande dans la chaire de physique de l'Université de Leyde¹.

François-Louis Allamand naquit à Lausanne en 1709, fut consacré au saint ministère en 1732 et fut pasteur à Ormont-dessus, à Bex, puis à Corsier. En 1773 il fut nommé professeur de grec et de morale à l'Académie de Lausanne. Il mourut en 1784.

L'ouvrage principal d'Allamand est l'*Anti Bernier, ou Nouveau dictionnaire de théologie* (1770). D'Holbach avait publié sous le nom de l'*Abbé Bernier*, sa *Théologie portative ou Dictionnaire abrégé de la religion chrétienne*, petit dictionnaire d'incrédulité. Cet ouvrage valait à peine l'honneur d'une réfutation. Voltaire lui-même estimait qu'il devait avoir été écrit sur la table d'une taverne². Allamand répondit par l'*Anti Bernier*, en deux volumes. Il avait le tempérament d'un polémiste, une plume acérée ; mais son ouvrage aurait gagné à être réduit aux proportions d'un simple pamphlet.

Allamand a été jugé avec trop de sévérité et par le clan des philosophes qui le trouvaient trop théologien, trop croyant, et par ses compatriotes protestants qui le jugèrent trop voltairien. F. de Charrière l'accuse de n'avoir eu du christianisme que le nom. On verra plus bas, par les extraits de ses lettres au plus grand des *philosophes*, à quel point de vue il se plaçait et combien, en somme, il était sincère dans ses convictions.

Les premières lettres de Voltaire à Allamand datent de 1755 ; c'est alors que la correspondance fut

¹ A. de Montet. *Dictionnaire biographique des Genevois et des Vaudois.*

² Lettre de Voltaire à l'évêque d'Annecy, 1769.

le plus suivie. Sur une trentaine de documents que nous possédons, onze datent de cette année. C'est à la fois l'époque où Voltaire collaborait le plus activement à l'encyclopédie et où il caressait l'idée de se fixer sur les rives du Léman.

Ces circonstances le rapprochèrent des hommes cultivés du Pays de Vaud. Allamand était un de ceux-ci et Voltaire paraît l'avoir tenu en haute estime.

Dans ses lettres, Voltaire témoigne à son correspondant cette condescendance affectueuse, qu'il avait vis-à-vis des Vaudois ses amis. On ne s'étonnera pas de trouver chez Allamand une admiration sans bornes pour l'illustre philosophe ; mais de plus un attachement réel, sincère, qui dépasse les limites d'une amitié banale et qui s'exprime chez le pasteur vaudois avec beaucoup de franchise et de loyauté.

Nous ne savons exactement dans quelles circonstances particulières Voltaire entra en relations avec Allamand. Celui-ci, alors pasteur à Bex, écrivit probablement le premier. Nous n'avons pas sa lettre, mais bien la première de Voltaire.

I. VOLTAIRE A ALLAMAND

A Prangins, 15 janvier 1755.

Il y avait au XVI^e siècle des barbares qui se joignirent à d'autres barbares, auteurs de la St-Barthélémy. On n'écrivait point alors au milieu des glaces du Mont Jura d'aussi jolies lettres que celles que je reçois de Bex. Il est très vrai que je suis à Prangins, mais je n'y suis pas trop en corps et en âme comme vous le dites : il n'y a guère que mon ombre ; j'y suis accablé de maladies en attendant la saison des bains d'Aix. Il est vrai que quelques amis que j'ai dans ce pays-ci, m'ont inspiré le désir d'y finir mes jours. Les agréments de votre société achèveraient de me déterminer,

si les souffrances continues que j'éprouve pouvaient me laisser goûter encore les charmes de la société. Mon triste état m'empêche de vous écrire de ma main ; mais il ne dérobe rien à l'estime que votre lettre m'inspire ni au plaisir qu'elle m'a fait. Vous devez être un homme très aimable, et c'est avec de tels Pasteurs qu'il me faudrait vivre et mourir. Je suis de tout mon cœur, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

VOLTAIRE.

Il manque ici, une ou plusieurs lettres d'Allamand. Voltaire tout occupé à se chercher une résidence et absorbé par le souci de sa santé, rejette sur sa maladie le retard qu'il a mis à répondre. Ses projets d'acquisition reprennent bientôt le dessus, et il en fait part à Allamand comme à ses autres correspondants :

II. VOLTAIRE A ALLAMAND

A Prangins, 14 février 1755.

L'état de ma santé, Monsieur, ne me permet pas, comme vous voyez, de répondre régulièrement, et demande de l'indulgence. Les attentions dont vous m'honorez me font un devoir de vous informer que j'ai acquis la possession de St-Jean auprès de Genève. Ma nièce qui est encore un peu parisienne, n'a pu résister aux agréments d'une maison et d'un jardin qui égalent ce qu'il y a de plus agréable dans les environs de Paris. Nous n'avons trouvé ni auprès de Lyon, ni auprès de Dijon, encore moins en Alsace, rien qui approchât de cette situation ; *hic angulus ridet*. Mais je voudrais aussi avoir Montriond. Je voudrais tenir à la liberté de tous les côtés, et terminer mes voyages à me promener d'un bout du Lac à l'autre. Si M. Panchaud propriétaire de Montriond n'est pas trop difficile, j'aurai bientôt conclu ce marché. Je me flatte que vous y viendriez philosopher avec moi. En qualité de malade et de philosophe je suis *vir paucorum hominum*. Vos lettres me donnent une extrême envie de vous voir ; notre connaissance est faite, et vous pourriez compter être chez vous quand vous me feriez l'honneur de venir chez moi. On m'avait proposé aussi une maison à Vevey, et peut-être m'en accomoderai-je, si le

marché de Montriond ne réussit pas. L'habitation auprès de Genève sera pour l'été ; celle de la Suisse sera pour l'hiver, et je chercherai dans toutes les saisons à vivre avec un homme de votre mérite.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

VOLTAIRE.

Allamand est un peu prolixe dans ses lettres ; son style n'est pas sans affectation et sans préciosité. Il veut plaire au grand homme, et faire assaut d'esprit avec lui. La lettre qui suit contient une comparaison ingénieuse du caractère genevois avec le caractère vaudois et des détails intéressants sur la personnalité même de l'auteur.

III. ALLAMAND A VOLTAIRE

17 février 1755.

J'ai craint ce qui est arrivé, que ces Messieurs de Genève ne vous enlevassent. Quand St-Jean n'aurait pas été à vendre, il le serait devenu par leurs soins. Je connais leur empressement en cas pareil. Nous sommes trop froids, nous autres, ou faute de chaleur, ou faute de la suffisance que Genève se sent. Au fond, il est très vrai, Monsieur, que cette ville est mieux étoffée que toutes les nôtres ensemble. Il y a plus d'argent et de tout ce qu'il attire, et quoique son Académie ne soit, comme celle de Lausanne, qu'une fabrique de ministres, il y a plus de culture en tout genre, et plus de choix à faire parmi les gens de lettres. Notre pays croit pourtant avoir cet avantage que la bonne compagnie y est meilleure, parce que sa politesse vient de plus loin, mais je crains que ce ne soit de pure prévention, et prévention à alléguer contre elle-même. Enfin, les Genevois ont bien fait ; qui n'en eût fait autant, à leur place. Je leur porte envie, car le moyen autrement ? mais je ne me plains pas d'eux, ou j'étouffe des plaintes injustes. Et puis, qui sait si ce marché de Montriond ne se fera pas. Nous vous aurions de temps en temps, et c'est toujours plus que nous ne valons. J'ai ici un ami qui l'est de M. Panchaud, et qui lui écrira demain, qu'il mette à cette terre un prix raisonnable, afin

que ceux de vos amis qui peuvent la connaître n'aient pas lieu de vous en dégoûter ; que son nom, à lui, figure dans l'acte de vente, et qu'il survive à Montriond même, dans les mémoires de votre vie. Tout négociant qu'il est, cela le touchera, ou je lui notifie que je le ferai diffamer pour un mois dans le journal helvétique...

Assurément, Monsieur, je me prévaudrai d'une invitation aussi gracieuse, si la chose devient praticable et au risque d'affaiblir extrêmement une prévention trop flatteuse, mais que j'aurais toujours eu la consolation d'avoir fait naître. Combien de plaisir moins doux passent encore plus vite. Dès à présent le froid et l'éloignement ne m'auraient point empêché d'aller à votre porte, sans l'orage de fonctions pastorales, qui me fera jusqu'à Pâques une prison de ma paroisse. J'en ai dix par semaine et point de vicaire. Le moyen avec cela de vous paraître que ce que je suis, un pauvre curé de village ; mais vous n'y trouverez rien à redire, quand vous verrez de près que c'est tout ce que je puis être, grâce à la nature et à la fortune qui n'ont pas su, ou qui n'ont pas voulu faire mieux pour moi, si ce n'est que la première a eu la précaution de régler mon ambition sur mes talents ; celle d'être aimé de vous, qui les passe de bien loin, ne laisse pas de se glisser dans mon cœur ; mais, ou le vôtre s'est bien flatté dans vos ouvrages, ou vous ne mépriserez point la simplicité d'un caractère qui n'est pas bon par bêtise, car il me semble qu'avec plus d'esprit, il serait encore meilleur.

Au reste, Monsieur, je dois avoir quelque petite avance auprès de vous, de qui mon frère a eu l'honneur d'être connu et aimé à Leyde, où il est professeur à la place de son maître, feu M. S' Gravesande. Il a fait quelques tentatives pour m'attirer dans ce pays-là, et pour me mettre dans l'éducation du jeune prince stadhouder : mais j'ai tâté des petites cours ; elles ressemblent à nos lacs qui n'en sont que plus orageux pour n'être pas des mers. Je n'en veux plus. Dernièrement il me sollicitait à accepter la chaire de M. Le Clerc que les Arminiens m'auraient donnée ; j'ai encore refusé, parce que, hérétique pour hérétique, j'aime autant le pays de Calvin que celui d'un autre, et que mes paysans ne s'embarrassent pas si leur liberté est d'indifférence ou de spontanéité, pourvu je les déclare prédestinés au salut quand ils pratiquent les dix commandements. Il faut que mon frère

me boude à cause de ces refus, car je n'en ai rien depuis deux mois. Afin qu'il ne me fasse plus de propositions, je vais lui envoyer une copie de votre lettre. Quitterai-je ma patrie, quand l'illustre Voltaire y arrive et ne dédaigne pas mon respect pour lui ! C'est trop vous parler de moi ; mais vos bontés m'ennoblissent à mes propres yeux et loué de vous de quoi serais-je rempli que de moi-même...

Voilà une véritable epistolaccia. Que faire ! Pourquoi vous enverrais-je du papier blanc ? Mais je vous prie, à mains jointes, de recevoir mes excuses et de ne m'en faire jamais. Si vous saviez ce que vaut une page d'écriture que vous avez dictée et signée, vous ne croiriez pas qu'on ait besoin d'en recevoir souvent pour avoir l'âme contente de l'une à l'autre. J'ai l'honneur d'être, plus que personne au monde, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

ALLAMAND.

Si nous avons donné *in extenso* la fin de cette missive, c'est pour montrer le ton de respectueuse admiration qui règne dans toutes les lettres du pasteur de Bex. A première vue on pourrait même accuser le correspondant de Voltaire d'être obséquieux. Mais il ne faut pas perdre de vue que, à l'époque où commence cette correspondance, Voltaire était l'écrivain le plus célèbre de l'Europe. Et la politesse du XVIII^e siècle était un peu cérémonieuse : on ne ménageait pas les compliments. Voltaire lui-même, ne reste pas en demeure. Il a cependant sur Allamand une incontestable supériorité ; il a le mérite de la concision. Ses lettres sont de véritables lettres ; celles d'Allamand sont trop souvent des dissertations.

Voltaire répondit dans la huitaine :

IV. VOLTAIRE A ALLAMAND

Prangins, 28 février 1755.

Vos lettres me font toujours un très grand plaisir, Monsieur, et, plus elles m'en font, plus je suis fâché que vous

passiez votre vie dans les cavernes de Bex. Ne pourriez-vous point vous partager quelquefois entre les tristes fonctions qui vous attachent à ce village, et les environs de Lausanne. Je fais ajuster actuellement l'ermitage de Montriond ; je n'ai pris cette campagne que pour être à portée de mes amis, et j'espère que vous serez du nombre. J'ai tout lieu de me flatter que Madame la comtesse de Bentinck viendra s'établir dans le voisinage ; ainsi au lieu d'aller chercher les Hollandais, les Hollandaises viendront vous chercher. Nous pourrions peut-être alors trouver quelque arrangement qui vous serait agréable. Ne m'oubliez pas, je vous en prie, auprès de Monsieur votre frère, pour qui je conserve toute l'estime qu'il mérite.

Je vous embrasse sans cérémonie.

V.

La lettre qui va suivre est une des meilleures qu'ait écrites Allamand. Elle est bien — la première partie du moins — dans le ton de Voltaire. Il y donne quelques détails sur sa paroisse et ses paroissiens, et finit par une appréciation de l'*Esprit des Lois* et du *Siècle de Louis XIV*, que n'a pas ratifiée tout à fait la postérité.

V. ALLAMAND A VOLTAIRE

Bex, 17 mars 1755.

Monsieur,

Je suis charmé que vous soyez en règle pour Montriond ; seulement je voudrais que ce fût une acquisition conclue, plutôt qu'une seule simple location... Dès que je vous verrai là, je vous demanderai, Monsieur, la permission de vous y aller faire ma cour, et tant que cette permission durera, j'en userai aussi souvent que je pourrai me dérober d'ici. N'ayez pourtant pas peur ; ma chaîne est bien courte, elle me tiendra lieu de discréction. Ce qui m'accommoderait fort serait une cure plus à portée ; avec le temps, la chose deviendra possible. Mais faisons mieux : fondez-en une à Montriond, qui est entre deux jolis hameaux où il n'y en a point. Je vous prêcherai comme Barbette ; vous mangerez en carème

tant d'omelettes qu'il vous plaira, et si vous trouvez que le pain de la cène n'est ni chair ni poisson, on se régalerá de tous deux chez vous. En attendant, Bex n'est point si affreux que vous pourriez bien croire. Il est vrai qu'une bonne partie de mon troupeau est cantonnée parmi des rochers, où il n'y a que lui, les chamois et moi qui puissions grimper. Mais le principal village est dans la plaine, au pied d'une belle montagne de plâtre, couverte d'un vignoble dont le vin est, comme vous pouvez vous figurer, d'un déboire délicieux. J'ai en face à six cents pas une autre montagne qui n'a pas plus de huit mille pieds de haut, et d'où une trentaine de familles se dévalent tous les dimanches pour venir me demander le chemin du ciel. Je le leur montre dans une église du premier gothique, la seule avec une autre qui ait cette antiquité dans notre pays ; mais je crois la maison pastorale encore plus vieille. A ma droite coule le Rhône au long d'une autre chaîne de montagnes, dont il ne tient qu'à vous de voir, de Prangins, une pointe ; montée sur les deux mille pieds de pente qu'il y a du lac à la mer, elle pourrait bien être de niveau avec le pic de Ténériffe. Avec cela et des ouailles qui, dans l'occasion, luttent corps à corps avec les ours, si Bex s'écrivait Bey, comme votre secrétaire le veut absolument, et s'il n'était pas trop loin de vous, pourquoi ne dirai-je pas : *Nullus in orbe locus Baïis praelucet amoenis.*

Pour mes fonctions, ce n'est pas là-dessus non plus qu'il faut me plaindre. Chacun a sa folie. La nôtre est qu'un ministre peut faire dans sa paroisse ce que le soleil fait dans la sienne, éclairer et échauffer. La comparaison est fière, mais c'est à peu près tout le casuel de nos bénéfices, et après tout, n'est-il pas vrai qu'il faut lumière et chaleur au monde moral, comme à l'autre ? Et qui se chargerait d'en donner aux paysans, si Dieu avait oublié de faire des cerveaux qui mettent leur vanité à cela ? Ce qui me manque, c'est, je l'avoue, une heure de conversation par jour ; à force de luire aux autres, je m'éteins moi-même, et faute de quelqu'un à qui reprendre feu, je sens trop que je suis un soleil encroûté. Que faire ? C'est ce sentiment qui m'inquiète ; peut-être passera-t-il avec le reste...

Les Genevois disent qu'ils vont faire une belle édition de vos ouvrages et de ceux de Monsieur de Montesquieu. Je n'ai point encore trouvé le loisir de bien lire l'*Esprit des*

Lois ; je n'ai fait que le parcourir et je voudrais bien oser vous demander à l'oreille si ce livre-là mérite toute sa réputation. J'avais lu en feuilles et tout d'une haleine la 2^{me} édition du *Siècle de Louis XIV*, livre qui est entre les livres ce que le siècle de Louis XIV est entre les siècles. On vient de m'envoyer l'édition de Francfort avec ses notes impertinentes et votre supplément. Car c'est beaucoup à Bex d'être déjà en 1753. Les malavisés qui ont lâché ce brûlot contre vous devraient bien en avoir honte...

ALLAMAND.

Voltaire ne veut pas croire qu'Allamand soit heureux dans les *cavernes de Bex* ; il le plaint de vivre si retiré au milieu d'une nature sauvage. Il s'intéresse à son sort et voudrait faire quelque chose pour lui :

VI. VOLTAIRE A ALLAMAND

Aux Délices près de Genève, le 25 mars 1755.

En vérité, Monsieur, vous me paraissiez comme Orphée au milieu des animaux. La destinée se moque du monde, d'avoir placé entre des rochers, des loups et des chamois, un homme qui paraît fait pour tous les agréments de la société. Je crois que vos antres de Bex valent peut-être encore mieux que les palais des rois ; mais, *est inter Tanaïm quiddam sacerumque Tigelli*. Il y a certainement un milieu entre l'esclavage des cours et votre maudite cure de Bex. Il y a d'autres êtres dans le monde que des chamois et des monarques, et c'est avec ces êtres-là que vous devez vivre. Etes-vous marié ? avez-vous des enfants ? voulez-vous me venir voir à Montriond vers le mois de juillet ? J'espère y aller faire alors un petit tour ; je m'entretiendrais avec vous de votre mérite et de votre fortune. L'un m'intéresse à vous au point que je voudrais faire l'autre. J'y pourrais du moins contribuer par les ouvertures que je vous ferai. Je vous aime par vos lettres, et j'espère vous aimer encore plus en vous voyant. Je vous embrasse de tout mon cœur.

VOLTAIRE.

Il manque ici de nouveau une ou plusieurs lettres d'Allamand. C'est Voltaire qui, d'après nos documents, reprend le premier la parole :

VII. VOLTAIRE A ALLAMAND

Aux Délices près de Genève, 13 mai 1755.

J'ai vécu bien tristement, Monsieur, depuis que je n'ai pas eu l'honneur de vous écrire. Un des plus aimables hommes du monde a rendu ma vie fort désagréable ; c'est Monsieur Tronchin le médecin. Je me suis mis entre ses mains et je ne fais plus que des remèdes. J'espérais que Madame la comtesse de Bentink viendrait ce mois-ci dans nos quartiers, et que nous pourrions parvenir à vous débaucher. Je n'ai point encore de ses nouvelles. Je m'imagine que vous quitteriez quelquefois vos montagnes assez volontiers pour elle, et que j'en pourrais profiter. Votre imagination réussirait encore mieux auprès d'une femme d'esprit que chez vos gens de l'âge d'or ; je voudrais bien que vous puissiez dire avec nous : *oh ! le bon temps que ce siècle de fer*. Je suis très touché de la perte que vous avez fait de M. votre, et je voudrais bien pouvoir contribuer à votre consolation ; s'il vous ressemblait, je compte avoir perdu quelqu'un que j'aurais aimé.

On a donné le nom de *Délices* au lieu que j'habite parce qu'on y a la vue du lac et de deux rivières, que la maison est un beau plain-pied, et que le jardin est planté assez agréablement ; mais il n'y a point de délices pour un malade entouré de maçons et de charpentiers. Ce qu'il y a de pis, c'est que la maison, quoique assez vaste, n'avait que deux appartements. Celui qui l'a bâtie avait oublié qu'il faut donner quelquefois à coucher à ses amis. Je corrige ce défaut dans l'espérance que de vous posséder un jour. Laissez-moi, je vous prie, cette illusion ; il en faut toujours un peu dans ce monde ; mais si je me trompe dans l'idée de vous voir ici, je ne me trompe pas au moins dans l'opinion d'être aimé un peu de vous.

Je vous embrasse, Monsieur, et suis toujours sans cérémonie entièrement à vous.

V.

P. MAILLEFER.

(A suivre).